

Les sols fertiles comme puits naturels de carbone dans la région du lac de Constance



Les vers de terre contribuent grandement à la richesse des sols en humus et au mélange des différentes couches.

Ce programme de protection climatique pionnier vise à stocker du carbone dans les terres cultivables. L'érosion des sols et la baisse de la quantité d'humus représentent en effet un problème de taille de nos jours, aussi bien en Suisse et dans les pays voisins qu'à l'échelle mondiale. Le programme permet alors aux agriculteurs biologiques de mettre en œuvre des mesures pour accroître les quantités d'humus. Il contribue ainsi à une agriculture respectueuse de l'environnement, garantissant la sécurité alimentaire.

Les terres agricoles perdent petit à petit leur richesse en humus et leur fertilité en raison d'une exploitation intensive. Même la teneur en nutriments des sols cultivés biologiquement est en constante régression, puisque les mesures chronophages destinées à la protection et à la formation d'humus à long terme ne sont pas rentables.

Nous sommes emportés dans un cercle vicieux : face à la pression tarifaire des importations à bas prix, les agriculteurs sont contraints d'exploiter davantage et de délaissé les mesures écologiques. En conséquence, l'agriculture contribue de plus en plus au changement climatique. Le dernier rapport spécial de l'IPCC (2019) estime que 20% des émissions de gaz à effet de serre générées par l'homme proviennent de l'agriculture et de la sylviculture. Pourtant, les agriculteurs figurent parmi les plus touchés par les conséquences du changement climatique, comme les longues périodes de sécheresse ou les fortes pluies.

Les sols fertiles comme puits naturels de carbone

Les terres agricoles offrent un immense potentiel de stockage de carbone. En effet, les sols stockent trois fois plus de carbone que l'atmosphère. L'initiative internationale 4 pour mille estime que les sols contribuent considérablement à la réduction du CO₂. Elle affirme qu'une hausse annuelle mondiale de la teneur en humus de 0,4% dans la couche

Type de projet:

Aménagement du sol et forêt

Site du projet:

Région du lac de Constance (Suisse, Allemagne, Autriche et Liechtenstein)

Statut de projet:

Opération, certificats disponibles

La réduction CO₂ annuelle:

1 000 t

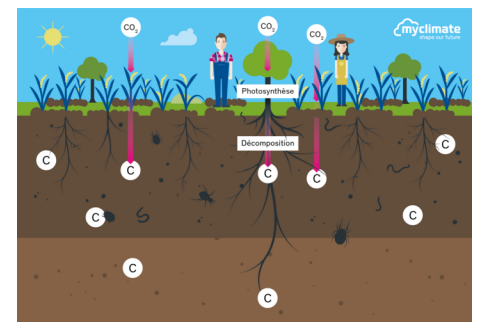
Situation sans projet

Raréfaction du humus sur les terres cultivables

Impressions



Les légumes issus de la culture mixte en ligne sont généralement livrés directement aux restaurants de la région. Foto: Matthias Hollenstein.



Photosynthèse, décomposition. Les sols agricoles fertiles stockent le CO₂ atmosphérique sous forme de carbone. Infographie : fondation myclimate.

supérieure du sol (c'est-à-dire dans les 30 premiers centimètres) permettrait d'équilibrer les émissions de gaz à effet de serre générées par l'homme à l'échelle planétaire.

Le carbone présent dans les sols provient notamment du dioxyde de carbone (CO₂) atmosphérique rejeté par les plantes lors du processus de photosynthèse et est stocké dans les sols par les racines et les micro-organismes. Pour stocker le carbone, les terres agricoles ont alors besoin d'humus. Grâce à des mesures ciblées, la teneur en humus augmente. Ainsi, les terres agricoles fertiles jouent le rôle de réducteurs naturels de CO₂. Les sols riches en humus stockent par ailleurs davantage d'eau et se montrent plus résistants aux effets du changement climatique, comme les conditions météorologiques extrêmes (périodes de sécheresse et fortes pluies). Ils contribuent également à la sécurité alimentaire ainsi qu'aux émissions négatives absolument indispensables pour atteindre l'objectif 1,5 degré.

Le programme: des mesures pour des sols fertiles

Dans le cadre de ce programme, myclimate travaille en étroite collaboration avec le fonds de fertilité des sols de la Fondation Bio Suisse. Certaines exploitations agricoles biologiques ou bio-dynamiques sélectionnées dans la région du lac de Constance s'engagent à développer des activités optimisées pour le site et l'exploitation en vue d'augmenter la fertilité des sols. Il s'agit par exemple de mettre en place un compost, d'effectuer des rotations de culture, de travailler les sols sans labour, d'exploiter des cultures mixtes ou encore d'utiliser des engrais verts. La Fondation Bio Suisse soutient les agriculteurs grâce aux conseils de ses experts en sols sur place et à une plateforme d'échange.

Ce programme de protection du climat montre que les agriculteurs sont sur le devant de la scène climatique. De par leurs actions mesurées, ils forment une partie de la solution.

Mathias Forster, directeur général de la Fondation Bio Suisse

Justice climatique

Par solidarité avec les agriculteurs des pays en voie de développement et dans le cadre de la Décennie d'action pour l'agriculture familiale lancée par l'ONU et la FAO, myclimate réduit le même nombre de certificats d'émissions de CO₂, notamment avec un projet de protection du climat international avec des petits agriculteurs au Nicaragua qui contribuent à la formation d'humus grâce à des mesures de reboisement.

Contact

Vous avez des questions ou souhaitez compenser les émissions de votre organisation en participant à ce projet? N'hésitez pas à nous contacter par e-mail, ou par téléphone au 044 500 43 50.



Lors des journées de visite à la ferme, tout le monde peut faire l'expérience de la fertilité du sol sur place. Photo: Bio-Stiftung Schweiz, Mathias Forster.



Anno Lutke Schipholt de la ferme «Hof am Stein» à propos des avantages de l'ameublissement des sols. Photo: Bio-Stiftung Schweiz, Mathias Forster

Le projet contribue à 4 ODD :



En augmentant la teneur en humus, la capacité de stockage de l'eau est améliorée, ce qui augmente la résistance aux conditions climatiques extrêmes (vagues de chaleur, inondations).



Environ 1 000 ha de terres arables sont exploités de manière durable.



1 000 t de CO₂ sont économisées chaque année.



Financement complémentaire des mesures de reboisement au Nicaragua.